



Liste verte des aires protégées de l'UICN : 7 aires protégées françaises récompensées pour leur gestion exemplaire

La Rochelle - 18 novembre 2025

À l'occasion du Forum des gestionnaires d'aires protégées, coorganisé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Conservatoire du littoral les 18 et 19 novembre 2025 à La Rochelle, le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) remet officiellement le label « Liste verte des aires protégées » à 7 espaces protégés français. Ce label international est une reconnaissance attribuée aux sites qui atteignent des standards élevés en matière de gouvernance, gestion, planification et résultats de conservation.

Un contexte international et national en évolution : avec 24 sites lauréats, la France reste l'un des pays les plus engagés dans la Liste verte. La liste des lauréats français regroupe aujourd'hui plus de 10 statuts différents d'aires protégées, telles que définies dans la Stratégie nationale des aires protégées 2030. La Liste verte, lancée en 2014, est un outil clé pour accompagner les gestionnaires vers une gestion toujours plus équitable et efficace des aires protégées, afin de valoriser les meilleures pratiques. Le label est attribué pour une durée – renouvelable – de 5 ans, à la suite de laquelle les gestionnaires s'autoévaluent à nouveau puis sont évalués au niveau national puis international, au regard du standard Liste verte.

Présent à la cérémonie du Forum, Jean-Philippe Siblet, président du Groupe de la Liste verte des aires protégées du Comité français de l'UICN souligne que *« ces labellisations attribuées ou renouvelées témoignent de l'implication forte des gestionnaires français d'aires protégées et de la qualité de leur travail. Ces résultats sont aussi dus au dynamisme du Groupe français de la Liste verte, à ses membres et à l'équipe salariée qui les facilitent »*.

Ainsi, les aires protégées françaises labellisées sur la Liste verte en 2025 sont :

La Réserve biologique intégrale des Maures - Nouvelle labellisation

Deuxième Réserve biologique intégrale gérée par l'Office national des forêts (ONF) à obtenir la labellisation Liste verte, la Réserve des Maures est, avec ses 2 500 ha, la plus grande de Méditerranée. Avec ses forêts matures, elle représente un sanctuaire pour la faune et la flore, dans un massif fortement fréquenté par le public.

Le Parc naturel marin d'Iroise - Renouvellement de labellisation

Le parc naturel marin d'Iroise est un territoire marin d'exception, situé au bout du Finistère, là où finit la terre et commence la mer d'Iroise. Ses eaux accueillent de nombreuses espèces de poissons, crustacés et mammifères marins, dont le grand dauphin et le phoque gris, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux marins vulnérables, et le plus grand champ d'algues des côtes françaises. Le Parc naturel marin d'Iroise œuvre à maintenir l'équilibre séculaire entre les habitants de l'Iroise et leur environnement. Premier parc naturel marin français, le Parc naturel marin d'Iroise, géré par l'Office français de la biodiversité (OFB), obtient cette année son second renouvellement de labellisation sur la Liste verte, saluant plus de 10 années d'excellence en matière de gouvernance, de planification, de gestion, et d'atteinte de ses objectifs de conservation. Le Conservatoire du littoral est également impliqué aux côtés de l'OFB dans la bonne gestion du Parc de l'Iroise puisque 2 sites, propriétés du Conservatoire, en font partie.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord - Renouvellement de labellisation

Avec ses milieux forestiers d'exception, le Parc naturel régional, créé en 1975, est situé entre le plateau lorrain et la plaine d'Alsace, et regroupe 111 communes. Il est un modèle de gestion intégrée, alliant préservation des paysages, des écosystèmes forestiers et des zones humides, tout en soutenant le développement local.

Les Réserves biologiques dirigées du Hochfeld et du Champ du Feu - Renouvellement de labellisation

Situées en Alsace, ces réserves protègent des écosystèmes forestiers et tourbeux anciens et uniques, abritant des espèces rares et menacées. Leur gestion exemplaire par l'ONF a permis d'y maintenir une biodiversité remarquable, faisant de ces espaces protégés des exemples concrets d'équilibre entre protection, observation scientifique et gestion raisonnée des ressources naturelles.

Le Parc national des Écrins - *Renouvellement de labellisation*

Emblématique des Alpes françaises, ce Parc national créé en 1973 est un haut lieu de la biodiversité montagnaise, avec une gestion innovante et une forte implication des acteurs locaux. Le Parc national des Écrins est à ce jour l'unique Parc national français à avoir obtenu la labellisation Liste verte à la fois sur sa zone cœur et sur son aire d'adhésion (plus de 250 000 ha en tout) ce qui démontre un très haut niveau en termes de gestion et de réussite de leurs actions, sur l'intégralité de leur périmètre (49 communes adhérentes).

Le Réserve naturelle de l'île du Grand-Connétable - *Renouvellement de labellisation*

Située en Guyane, c'est la 2^{ème} plus grande réserve naturelle marine d'outre-mer et le seul site de reproduction des oiseaux marins entre l'Amazone et l'Orénoque. Le périmètre de la réserve s'étend sur un rayon de 5 km autour de l'île du Grand-Connétable, ce qui représente plus de 7 850 hectares marins sous protection. La réserve est gérée par l'association GEPOG, le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane.

À propos de la Liste verte des aires protégées de l'UICN

La Liste verte des aires protégées de l'UICN est fondée sur un standard mondial applicable à toutes les aires protégées, une labellisation, et un réseau d'expert/es et de gestionnaires. Elle est un outil d'évaluation pour mesurer et suivre la qualité de la gestion à l'échelle du site et à l'échelle du réseau d'aires protégées. Pour être inscrit sur la Liste verte, un site doit répondre à l'ensemble des 17 critères et des 50 indicateurs associés aux 4 piliers de la Liste verte. Elle vise à contribuer à faire progresser la qualité de la gestion et de la gouvernance dans les aires protégées et conservées, en valorisant les sites et les pratiques exemplaires.

Un cadre d'échange et de partage : le Forum des gestionnaires d'aires protégées

Le Forum des gestionnaires d'aires protégées 2025, qui se tient à La Rochelle les 18 et 19 novembre, est un événement clé pour les professionnels du secteur. A l'heure où les besoins de nature et le comportement du public évoluent fortement, le thème « L'expérience de nature en aire protégée : un équilibre à trouver », vise à partager des retours d'expériences, débattre des enjeux liés à l'accueil du public et à la préservation des milieux, et présenter des solutions innovantes pour concilier fréquentation et protection de la biodiversité. La remise des labels « Liste verte des aires protégées » s'inscrit pleinement dans cette dynamique, illustrant l'engagement des gestionnaires pour une gestion exemplaire et durable des espaces naturels.

50 ans de protection et de gestion partenariale des rivages

Cette rencontre est coorganisée avec le Conservatoire du littoral qui célèbre 50 ans d'action pour la préservation des rivages maritimes et lacustres de France. Créé par la loi du 10 juillet 1975, il agit selon un principe simple : acquérir les sites menacés en Hexagone et en Outre-mer pour les protéger, les restaurer et les ouvrir à tous. Le Conservatoire agit en lien étroit avec plus de 340 gestionnaires locaux (collectivités, associations ou établissements publics) qui assurent au quotidien la valorisation, l'entretien, et l'accueil sur ses sites en s'appuyant sur un réseau de 900 agent/es et gardes du littoral. Le Conservatoire protège aujourd'hui plus de 220 000 hectares, soit 18 % des rivages. Il poursuit un objectif ambitieux dans un contexte de changement climatique, d'érosion côtière ou encore d'effondrement de la biodiversité : préserver le tiers du littoral naturel.

Le programme de la Liste verte des aires protégées et conservées du Comité français de l'UICN bénéficie du soutien financier de l'Office français de la biodiversité et du ministère de la transition écologique de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Contacts

Camille Aspar

Chargée de communication et relations médias

Comité français de l'UICN

07 48 12 31 99
communication@uicn.fr

Samia Lamri

Responsable presse

Conservatoire du littoral

06 86 26 24 89
lamri@conservatoire-du-littoral.fr

Herveline Marccone

Chargée de communication territoriale

Office français de la biodiversité

herveline.marccone@ofb.fr